



Bulletin Inscription Coup de Pouce Accompagnement au travail scolaire personnel ANNEE SCOLAIRE 2024 2025

Uniquement pour les élèves primaires et collégiens externes ou demi-pensionnaires
Merci de remplir une fiche par enfant et la retourner au service administratif
au plus tard le lundi 2 septembre 2024

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom Prénom :
Classe :
Sexe garçon fille

HORAIRES COUP DE POUCE

Du CP au CM2 : De la 6^{ème} à la 3^{ème} :
Lundi, mardi, jeudi : de 16h30 à 17h30 Lundi, mardi, jeudi : de 15h15 à 16h15

TARIF DU TEMPS COUP DE POUCE

Le tarif pour l'année 2024 - 2025 est fixé comme suit :

- Forfait mensuel : 40 €/mois quel que soit le nombre de séance Coup de Pouce choisi

A noter : Pour les élèves primaires qui souhaitent bénéficier du créneau de garderie le matin de 7h30 à 8h30, le coût du forfait de la garderie est réduit à 20 euros/mensuel/enfant.

MODE DE REGLEMENT DU TEMPS COUP DE POUCE

Prélèvement automatique chèque bancaire/postal ou espèces

CRENEAUX COUP DE POUCE

Merci de cocher les créneaux choisis pour votre enfant

Du CP au CM2 : De la 6^{ème} à la 3^{ème} :
 Lundi : 15h30 – 16h30 Lundi : 15h15 – 16h15
 Mardi : 15h30 – 16h30 Mardi : 15h15 – 16h15
 Jeudi : 15h30 – 16h30 Jeudi : 15h15 – 16h15

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Nous soussignés, Mme et/ou M.....
déclarons avoir pris connaissance des règlements de fonctionnement et nous engageons à en respecter les termes.

Date :

Mention « Lu et approuvé »
Signatures des responsables légaux